



Mai 2019

Déclaration commune de la Coalition pour la liberté en ligne sur la défense de l'espace civique en ligne

Mai 2019

Déclaration commune de la Coalition pour la liberté en ligne sur la défense de l'espace civique en ligne

Enjeu

La Coalition pour la liberté en ligne (la Coalition) est profondément préoccupée par la réduction des espaces civiques et démocratiques en ligne en raison d'actes parrainés par des États contre la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association, notamment contre des défenseurs des droits de la personne et autres membres de la société civile. De tels actes sont un obstacle direct à l'objectif de la Coalition, qui est de protéger et de promouvoir l'exercice des droits de la personne en ligne et un Internet ouvert et interopérable, comme elle l'a affirmé dans le Programme de Tallinn. Un espace civique solide et protégé est la pierre angulaire de sociétés démocratiques responsables, inclusives et réactives.

La Coalition reconnaît que l'espace civique en ligne fait partie intégrante d'un espace civique dynamique hors ligne. Elle réitère que les individus ont le droit, individuellement et en association avec d'autres, de promouvoir les droits de la personne et les libertés fondamentales, ainsi que de voir à ce qu'ils soient protégés et respectés à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale. Elle affirme également que l'exercice de ces droits doit être garanti autant en ligne qu'hors ligne.

Les défenseurs des droits de la personne sont des individus ou des groupes qui, à titre personnel ou professionnel et de manière pacifique, prennent part aux efforts de protection et de promotion de ces droits. Le travail des défenseurs des droits de la personne est essentiel pour garantir l'exercice de ces droits, promouvoir l'inclusion, l'égalité et la diversité des genres, ainsi que soutenir la démocratie et la primauté du droit, qui sont essentielles à l'épanouissement de la société.

Dans la présente déclaration, la Coalition considère l'espace civique au sens large pour décrire le lieu, physique, en ligne et juridique, où les individus exercent leurs droits. L'espace en ligne est de plus en plus influencé par les technologies numériques, ce qui offre des occasions d'exercer les droits de la personne, mais pose aussi de sérieux défis à leur respect.

Internet a facilité le travail des défenseurs des droits de la personne. Ces dernières années, il est devenu un outil inestimable qui permet aux individus de participer à la gouvernance, d'organiser et de coordonner des manifestations publiques et des campagnes de sensibilisation, et de maintenir les projecteurs sur des affaires liées aux droits de la personne qui risqueraient autrement de perdre l'attention du public. Il peut offrir aux défenseurs des droits de la personne, notamment ceux issus de communautés marginalisées, la possibilité de neutraliser les effets de la réduction de l'espace civique physique dans leur travail de promotion et de protection des droits de la personne, ainsi que de

dénonciation des gouvernements qui violent le droit international des droits de la personne. Internet permet à ces personnes de se rencontrer, de trouver des renseignements qui étaient auparavant indisponibles ou inaccessibles et d'atteindre de plus vastes auditoires.

En revanche, Internet peut être infiltré, détourné ou exploité par les gouvernements pour créer de nouvelles formes de restrictions à l'exercice des droits de la personne et des libertés fondamentales, en violation du droit international des droits de la personne. Cette utilisation nuit au travail des défenseurs des droits de la personne et autres membres de la société civile.

Dans de nombreux pays, les défenseurs des droits de la personne sont la cible de harcèlement, de menaces, de désinformation et d'arrestations de la part de l'État en raison de leur travail en faveur des droits de la personne. Dans certains cas, les défenseurs des droits de la personne ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires en raison de leur engagement à promouvoir ces droits.

L'oppression par Internet a des effets particulièrement néfastes sur les défenseurs des droits de la personne qui proviennent de communautés marginalisées ou qui cherchent à les protéger. Ces militants sont souvent pris pour cible et limités dans l'exercice de leurs droits fondamentaux, ce qui leur fait subir des conséquences d'une gravité disproportionnée. Pour les femmes défenseurs des droits de la personne, par exemple, les risques en ligne peuvent être disproportionnés, car les attaques contre elles et leur organisation, comme le montrent les données empiriques, sont souvent plus sexualisées et plus fréquentes que celles contre leurs homologues masculins.

Dernières tendances qui menacent l'espace civique en ligne

Lois et politiques qui affectent l'espace civique en ligne

La présence de la société civile en ligne a créé un espace permettant aux militants de tenir les représentants gouvernementaux responsables de leurs actes. De nombreux gouvernements ont introduit et adopté des lois, des règlements et des politiques qui restreignent indûment l'espace civique, de façon directe et indirecte. Ces mesures ont conduit à des coupures d'accès à Internet, à la désactivation de comptes, à des restrictions indues sur les logiciels et les applications, ainsi qu'à la censure par filtrage et blocage. En particulier, les sites Web qui diffusent, soutiennent ou abordent des questions liées aux droits de la personne continuent d'être la cible de censure et de blocage arbitraires. Le problème est particulièrement aigu dans les États où les droits de la personne, la démocratie, la primauté du droit et les structures de gouvernance responsables font défaut.

La Coalition est préoccupée par le fait que certains gouvernements, au mépris de la primauté du droit, ont abusé des lois relatives à la lutte contre le terrorisme, la corruption, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité ainsi que les menaces à la sécurité nationale et à la cybersécurité pour cibler les acteurs de la société civile et les défenseurs des droits de la personne et les réduire au silence. Toute loi et activité de lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité doit en tout temps respecter les obligations et engagements en matière de droits de la personne. Dans plusieurs cas, les lois relatives à la lutte contre le terrorisme et à la sécurité nationale ont été utilisées pour poursuivre des journalistes et supprimer leur travail, tandis que les lois contre la cybercriminalité ont été appliquées de manière à cibler la dissidence en ligne.

Lois et politiques qui limitent indûment le cryptage et l'anonymat en ligne

Les logiciels de cryptage et d'anonymisation peuvent faciliter la sécurité numérique des défenseurs des droits de la personne. Certains gouvernements répressifs peuvent chercher à saper le travail des défenseurs des droits de la personne en restreignant indûment l'utilisation des logiciels de cryptage et de préservation de l'anonymat.

Ces restrictions suscitent des inquiétudes quant à la possibilité de porter atteinte de manière inappropriée aux protections de la vie privée et d'entraver de manière illégitime le droit à la liberté d'expression des défenseurs des droits de la personne, y compris la liberté de rechercher, de recevoir et de diffuser des renseignements, ainsi que le droit à la liberté d'association. Les logiciels de cryptage et de préservation de l'anonymat ont également été utilisés par des criminels et d'autres personnes pour dissimuler des activités malveillantes et échapper à la loi, ce qui oblige les États à examiner leur incidence sur la sécurité nationale et l'application effective de la loi. Toute restriction gouvernementale sur le cryptage et la préservation de l'anonymat doit être compatible avec les obligations juridiques internationales d'un État. En particulier, l'ingérence dans la vie privée ne doit pas être arbitraire ou illégale.

Utilisation d'Internet pour harceler et intimider la société civile

La Coalition est préoccupée par les mesures techniques prises par certains acteurs malveillants pour obtenir des renseignements privés, comme l'utilisation de robots, de trolls, de fermes à trolls, ainsi que la diffusion de désinformation et le microciblage pour discréditer, harceler, intimider, menacer ou museler les défenseurs des droits de la personne. Les femmes défenseurs des droits de la personne sont particulièrement menacées dans de tels cas.

Appel à l'action

La Coalition croit fermement en l'importance d'un espace démocratique et civique libre et ouvert, y compris en ligne, et en ses effets positifs sur la stabilité politique à long terme. Elle appelle tous les gouvernements à promouvoir un espace civique dynamique et résistant, notamment le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales, la démocratie et la primauté du droit, conformément à leurs obligations en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques en particulier, ce qui est essentiel pour le maintien et le développement d'un Internet ouvert, interopérable, fiable et sécuritaire.

En gardant à l'esprit les obligations internationales des États en vertu du droit international en matière de droits de la personne, la Coalition appelle :

- (a) toutes les parties prenantes à travailler ensemble pour faire en sorte qu'Internet soit conçu et régi d'une manière qui respecte les droits de la personne et permette aux individus de participer à l'espace civique;
- (b) les gouvernements, le secteur privé, les organisations internationales et la société civile à travailler ensemble à l'élaboration d'une approche commune, fermement ancrée dans le respect du droit international des droits de la personne, afin d'évaluer les efforts déployés par les États pour restreindre indûment l'espace civique, d'y réagir et d'y remédier, ainsi que de cerner les pratiques commerciales qui contribuent de manière inappropriée à ces restrictions, les facilitent ou les provoquent.

Sur les lois et les politiques qui nuisent intentionnellement ou involontairement à l'espace civique

La Coalition appelle tous les gouvernements à s'abstenir de promulguer des lois et de mettre en œuvre des politiques qui restreignent indûment l'espace civique.

Les gouvernements devraient consulter, dans la mesure du possible, la société civile au moment d'élaborer des lois et des politiques, notamment celles relatives à la lutte contre le terrorisme, à la sécurité nationale, à la cybercriminalité et à la cybersécurité, ainsi que celles qui ont une incidence sur le cryptage et la préservation de l'anonymat en ligne, afin de s'assurer que ces lois et politiques sont conformes aux obligations des États en vertu du droit international des droits de la personne.

La Coalition appelle tous les gouvernements à s'abstenir de prendre des mesures et d'adopter des lois relatives à la lutte contre le terrorisme, à la sécurité nationale, à la cybercriminalité, à la cybersécurité, à l'antiterrorisme et à la cybercriminalité pour limiter indûment la capacité des défenseurs des droits de la personne à exercer leurs droits fondamentaux. Toute législation de ce type, qu'elle soit nouvelle ou existante, doit être évaluée au regard de ses éventuelles répercussions négatives sur l'exercice des droits de la personne.

La Coalition encourage les gouvernements à protéger et à promouvoir l'espace civique au moyen de lois et de politiques qui favorisent un meilleur accès aux technologies émergentes, comme les blogues, les applications de messagerie privée et les services de programmation par contournement, plutôt que de restreindre leur utilisation par une réglementation excessive et l'imposition d'un lourd fardeau lié à la conformité qui empêchent cet accès.

La Coalition reconnaît le rôle crucial du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le respect des droits de la personne. Elle encourage les entreprises à participer à des initiatives multipartites et à explorer les meilleures pratiques conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

À propos de la Coalition pour la liberté en ligne

Nous sommes une coalition multilatérale regroupant 34 gouvernements qui collaborent pour faire progresser la liberté sur Internet à l'échelle planétaire. La Coalition offre un forum aux gouvernements aux vues similaires afin de coordonner leurs efforts et de travailler avec la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs concernés par Internet dans le but de soutenir la capacité des gens à exercer leurs droits de la personne et libertés fondamentales en ligne. Elle invite tous les États qui soutiennent un Internet ouvert et interopérable à rejoindre ses rangs.

La mission et la vision de la Coalition reposent sur la notion que les mêmes droits dont jouissent les personnes hors ligne doivent également être protégés en ligne. Cette idée novatrice a été initialement décrite dans la Déclaration de La Haye, document fondateur de la Coalition, réaffirmée dans le Cadre de référence de Nairobi, le Programme de Tallinn et la Déclaration de San José, puis confirmée dans les résolutions 20/8, 26/13, 28/16 et 32/13 du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, adoptées respectivement le 5 juillet 2012, le 26 juin 2014, le 26 mars 2015 et le 1er juillet 2016, ainsi que dans les résolutions 68/167, 69/166 et 71/199 adoptées par consensus par l'Assemblée générale des Nations Unies respectivement le 18 décembre 2013, le 18 décembre 2014 et le 19 décembre 2016.

La Coalition cherche à identifier les pratiques exemplaires touchant l'application des obligations et engagements liés aux droits de la personne dans la sphère en ligne en constante évolution, ainsi qu'à attirer l'attention sur les conditions qui portent atteinte à ces droits.

Par l'entremise du Digital Defenders Partnership, la Coalition apporte également une réponse rapide à toute une gamme de menaces à la liberté sur Internet, qu'il s'agisse de soutenir les blogueurs et les cybermilitants qui font l'objet d'attaques numériques ou de les aider à exercer leurs droits fondamentaux en ligne dans des environnements répressifs. Pour un complément d'information sur le Digital Defenders Partnership, cliquez ici : <http://www.digitaldefenders.org/>.

www.freedomonlinecoalition.com

twitter.com/FO_Coalition